



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Créteil, le 21 décembre 2021

Covid-19 : rappel des mesures sanitaires à l'approche des fêtes et nécessité d'amplifier la vaccination

Le Premier Ministre a réuni ce matin en visioconférence les préfets et directeurs généraux des agences régionales de santé. À cette occasion, il a souhaité que soient rappelées toutes les mesures à mettre en œuvre pour lutter contre la propagation du virus à l'approche des fêtes, soulignant qu'il convenait de limiter au maximum les rassemblements et de se faire tester.

Le Premier Ministre a à nouveau insisté sur la nécessité de se faire vacciner et de procéder au rappel vaccinal, en précisant que la campagne vaccinale constitue le pilier de la stratégie de lutte contre l'épidémie, en particulier depuis l'apparition du variant Omicron.

À cet égard, la préfète du Val de Marne et le directeur territorial de l'ARS se félicitent de la mobilisation sans faille des centres permanents ouverts dans 19 communes et des équipes mobiles et centres éphémères ouverts dans d'autres, qui complètent l'offre de vaccination assurée par les pharmaciens et professionnels de santé de ville.

Ainsi, près de 100 000 doses ont été administrées dans le département la semaine dernière. Un peu plus de 58 000 doses ont été allouées aux centres cette semaine. Ces centres resteront ouverts la semaine prochaine, entre les deux fêtes.

La vaccination des mineurs de 5 à 11 ans immunodéprimés a en outre commencé le 18 décembre dernier, dans les centres de Champigny-sur-Marne et de Créteil. Dans les prochains jours, d'autres centres ouvriront des rendez-vous pour les mineurs.

Plus que jamais, l'État invite les Val de Marnais qui ne seraient pas encore vaccinés et tous ceux qui sont éligibles au rappel, à se rendre dans les centres ou chez leurs médecins et pharmaciens.

La liste des endroits où se faire vacciner est disponible en ligne : https://www.sante.fr/cf/centres-vaccination-covid/departement-94-val-de-marne.html

Les rappels vaccinaux sont uniquement effectués avec des vaccins à ARNm (Moderna ou Pfizer-BioNTech). Le vaccin Pfizer-BioNTech est réservé aux personnes de moins de 30 ans mais ces deux

Service de la communication interministérielle

vaccins peuvent être utilisés quel que soit le vaccin administré dans le cadre du premier schéma vaccinal.

Plus d'informations sur la stratégie nationale de lutte contre la Covid-19 : <a href="https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus">https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus</a>

## Carte des centres de vaccination dans le Val de Marne





